PROCÈS-VERBAL DE LA SCI AB2 VIGAN

Les soussignés :

Monsieur Alvaro Juan Barredo de Valenzuela,
né le 22 juin 1973 à Madrid (Espagne),
de nationalité espagnole,
demeurant 6 impasse Itier, 34740 Vendargues,

Et

La société AB2,
SARL immatriculée au RCS de Montpellier sous le numéro 503 013 088,
dont le siège social est situé 445 avenue des Razeteurs, 34160 Castries,
représentée par son représentant légal en exercice, associés de la société **SCI AB2 VIGAN**,
après avoir établi les statuts de la société, prennent les décisions suivantes :

Première décision – Constitution de la société

Les associés approuvent définitivement les statuts de la société **SCI AB2 VIGAN**.

Deuxième décision – Nomination du gérant

Les associés décident de nommer en qualité de gérant, pour une durée indéterminée :

Monsieur Alvaro Barredo de Valenzuela Corral,
né le 22 juin 1973 à Madrid (Espagne),
de nationalité espagnole,
demeurant 6 impasse Itier, 34740 Vendargues.

Le gérant déclare accepter ses fonctions et atteste n'être frappé d'aucune interdiction, incapacité ou incompatibilité susceptible de lui interdire d'exercer ce mandat.

Troisième décision – Pouvoirs

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité, dépôt et immatriculation.

Fait à Castries Le 17/03/2026

Monsieur Alvaro Juan Barredo de Valenzuela

Pour la SARL AB2
Nom, qualité.
M. Barredo de Valenzuela Alvaro
Président

AB2
445 avenue des Razeteurs
34160 CASTRIES
+33 19 29 00 / 06 30 5[illegible]31 51
Capital de 1500.000€ - RCS Montpellier 2008 B 00[illegible]036
SIREN 503 [illegible] APE 6420 Z